

Pour venir...

Les structures parisiennes



Les unités d'hospitalisation des Hôpitaux de Saint-Maurice



Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur l'organisation de la psychiatrie publique à Paris, consultez le site : www.psycom75.org

Retrouvez le pôle Paris 11 sur www.hopitaux-saint-maurice.fr/pole-paris11/2/212

Secteur 75G08/09

Pôle Paris 11

Présentation

- Le pôle Paris 11 fait partie de l'offre de soins des Hôpitaux de Saint-Maurice.
- Il représente le secteur 8-9 de psychiatrie générale de Paris qui couvre l'ensemble du 11^e arrondissement, soit une population adulte d'environ 160 000 personnes.
- Le pôle assure une mission de service public de soins de proximité et de prévention des troubles de la santé mentale.



www.hopitaux-saint-maurice.fr

Structures d'accueil du pôle

Definitions

● **CMP Centre Médico-Psychologique**
Lieu de consultation, d'évaluation et de traitement ambulatoire. C'est le dispositif de base du secteur qui accueille en première intention toutes les demandes émanant des habitants et des professionnels des communes concernées.

● **CATTP Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel**
Il permet de recevoir le patient pendant une ou plusieurs demi-journées/semaine. Il propose des activités en groupe ou individuelles qui favorisent la sociabilité, la mobilisation, l'autonomie. Les soins en CATTP sont complémentaires des consultations en CMP ou en libéral, ou dans les suites d'une hospitalisation.

● **Hôpital de Jour**
Dispositif de soins ambulatoire, ouvert sur la cité. C'est un lieu d'étayage et de vie collective impliquant le patient de manière personnalisée par des entretiens individuels et des activités thérapeutiques ainsi qu'une guidance médicamenteuse.

● **CAP Centre d'Accueil Psychiatrique**
Il accueille la population du 11^e et 12^e arrondissements et propose des entretiens quotidiens voire pluri-quotidiens ainsi que des accueils d'environ 3 heures (avec une éventuelle prise de repas ou de traitement). Une hospitalisation courte dont la reconduction est réévaluée chaque jour et qui ne peut dépasser 2 semaines est possible.

● **Unités d'hospitalisation**
Les soins hospitaliers sont effectués dans l'une des quatre unités d'hospitalisation du service, aux Hôpitaux de Saint-Maurice.

Structures

● 39, av. de la République - 75011 Paris
Tél. : 01 43 57 52 64 - Fax : 01 43 57 10 33

CMP République

→ Lundi au jeudi 9h - 19h
Vendredi 9h - 17h

CATTP → Lundi au vendredi 9h - 17h

● 25, rue Servan - 75011 Paris
Tél. : 01 43 79 81 44 - Fax : 01 43 79 74 18

CMP "Louis le Guillant"

→ Lundi, mardi, mercredi 9h - 20 h
Jeudi, vendredi 9h - 17h

CATTP → Lundi au vendredi 9h - 17h

● 63, rue de la Roquette - 75011 Paris
CAP Bastille (9 lits)

→ Tous les jours 24h/24
Tél. : 01 47 00 23 26 - Fax : 01 47 00 78 23

● 1/3, passage des Taillandiers
75011 Paris

Centre de jour "Les Taillandiers"

→ Lundi au vendredi 9h - 16h40
Tél. : 01 55 28 93 20 - Fax : 01 43 55 84 97

● Hôpitaux de Saint-Maurice - 12/14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice

Unités d'hospitalisation

→ Tous les jours 24h/24

■ Jules Verne 20 lits - Tél. : 01 43 96 65 81

■ Voltaire 18 lits - Tél. : 01 43 96 65 83

■ Minkowski 21 lits - Tél. : 01 43 96 62 16

■ Daumezon 16 lits - Tél. : 01 43 96 62 18

■ Marguerite Bottard pour personnes polyhandicapées - Tél. : 01 43 96 69 06

Le suivi dans ces structures peut se faire à la demande du patient ou à la demande du médecin, conformément à la loi du 5 juillet 2011, dans le cadre d'un programme de soins pour les personnes admises en soins psychiatriques sans consentement (SDT, SPI ou SPDRE)*.

* SDT : Soins psychiatriques sans consentement à la Demande d'un Tiers
SPI : Soins psychiatriques sans consentement en cas de Péril Imminent
SPDRE : Soins psychiatriques sans consentement sur Décision du Représentant de l'État

Nos patients

Le public

Le pôle offre la possibilité de soins à proximité de son domicile. Il s'adresse aux habitants du 11^e arrondissement, âgés de plus de 16 ans, et leur entourage familial ou social.

Un pôle intégré dans la cité

Les équipes sont en relation avec les différents partenaires sanitaires, sociaux et associatifs de la cité pour faciliter l'insertion sociale des patients.

Où se rendre en première intention ?

- Dans nos CMP aux heures indiquées.
- Au CAP Bastille en dehors des heures d'ouverture des CMP, après appel téléphonique.

Les soins dans les CMP

Offre de soins

- accueil
- consultation
- guidance médicamenteuse
- suivi de traitement
- entretiens et visites à domicile d'infirmiers et de médecins

Consultations spécialisées

- psychothérapies : psychanalytique systémique comportementale et cognitive
- conseil aux médecins généralistes
- thérapies familiales et de couple
- thérapies brèves
- hypnose
- EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing ou Désensibilisation et Reprogrammation par Mouvement des Yeux)
- groupe bipolaire
- groupe familles

L'équipe

Composition de l'équipe

- psychiatres hospitaliers
- psychologues
- cadres de santé
- infirmiers
- assistantes sociales
- aides-soignants
- ergothérapeutes
- psychomotriciennes
- secrétaires